

Swiss Leaders

Conditions générales (CG)

Version: 01.03.2026

1. Champ d'application

- 1.1. Les présentes conditions générales (CG) régissent la relation juridique entre Swiss Leaders (ci-après «Swiss Leaders» ou «l'Association») et ses membres ainsi que les clients qui bénéficient de services, participent à des événements, suivent des formations continues ou achètent des produits Swiss Leaders.
- 1.2. Des conditions divergentes ne s'appliquent que si Swiss Leaders les a expressément reconnues par écrit.

2. Adhésion

- 2.1. L'adhésion est ouverte aux personnes physiques exerçant une fonction de direction ou souhaitant évoluer dans ce domaine et remplissant les critères d'admission de l'Association.
 - 2.2. L'admission a lieu après la soumission du formulaire de demande et la confirmation par Swiss Leaders.
 - 2.3. L'adhésion est personnelle et non transmissible.
 - 2.4. Les membres s'engagent à payer la cotisation annuelle conformément au tarif en vigueur.
 - 2.5. La résiliation de l'adhésion est possible par écrit à la fin de l'année civile.
3. Swiss Leaders se réserve le droit d'exclure un membre pour motif grave (par exemple, retard de paiement, violation des statuts de l'Association ou atteinte à la réputation).

Prestations de l'Association

- 3.1.** Swiss Leaders propose des services tels que conseil, formation continue, événements de réseautage, publications et avantages auprès de partenaires.
- 3.2.** L'étendue des prestations dépend des descriptions de services, documents de programme ou catégories d'adhésion respectifs.
- 3.3.** Swiss Leaders peut adapter à tout moment le contenu et les offres de prestations, dans la mesure où cela est raisonnable pour les membres.

4. Événements et formation continue

- 4.1.** Les inscriptions aux événements ou offres de formation sont fermes.
- 4.2.** Les désinscriptions doivent se faire par écrit par e-mail ou en ligne une fois connecté. Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent, sauf indication contraire :
 - Jusqu'à 2 jours ouvrables avant l'événement: annulation sans frais.
 - Leader Training Day : jusqu'à 10 jours ouvrables avant l'événement: annulation sans frais.
 - Formation en leadership (Führungslehrgang): jusqu'à 30 jours avant le début du séminaire: annulation sans frais. Jusqu'à cinq jours ouvrables avant le début du séminaire: 50 % des frais de participation sont facturés.
 - En cas de désinscription hors délais ou d'absence, la totalité des frais de participation sera facturée.
 - Il est possible de désigner une personne de remplacement, les frais de participation étant alors déterminés selon le statut de membre du bénéficiaire effectif (un supplément est possible).
 - Les documents ne sont remis qu'aux participants présents pour l'événement.
- 4.3.** Un nombre minimal et maximal de participants est fixé pour chaque événement. Swiss Leaders peut annuler ou reporter des événements pour des raisons telles que maladie de l'animateur, nombre insuffisant de participants, force majeure. Les montants déjà payés seront remboursés, toute autre prétention étant exclue.

5. Services juridiques et assurances de protection juridique

Le conseil et la représentation juridiques sont régis par les dispositions du [règlement du service juridique](#) en vigueur de Swiss Leaders. Concernant l'Assurance protection juridique [privée](#) et [entreprise](#), les conditions générales d'assurance en vigueur de CAP Protection juridique s'appliquent.

Les assurances de protection juridique sont renouvelées chaque année, sauf résiliation écrite au plus tard le 30 novembre pour le 31 décembre. En cas de perte ou de résiliation de l'adhésion ou de déménagement à l'étranger (sauf FL), les assurances prennent fin à l'expiration de la période d'assurance pour laquelle la dernière prime a été payée. La couverture d'assurance prend fin dans tous les cas à la dissolution de la relation d'assurance entre CAP et Swiss Leaders.

6. Service Carrière et orientation professionnelle

Pour les prestations du Service Carrière de Swiss Leaders, un rendez-vous peut être annulé ou reporté sans frais jusqu'à 24 heures avant. En cas d'annulation dans les 24 heures précédant le rendez-vous ou d'absence, la durée de conseil convenue sera entièrement facturée. Les tarifs s'entendent hors TVA. Pour les prestations de conseil des partenaires commerciaux de Swiss Leaders, leurs propres conditions s'appliquent.

7. Tarifs et conditions de paiement

- 7.1.** Les tarifs en vigueur au moment de la commande ou de l'inscription, en francs suisses (CHF), s'appliquent.
- 7.2.** Les factures sont payables dans les 30 jours.
- 7.3.** En cas de retard de paiement, des frais de rappel peuvent être facturés et les prestations suspendues. Des intérêts de retard selon la réglementation légale ainsi que d'éventuels frais de recouvrement peuvent également être facturés.

8. Responsabilité

- 8.1.** Swiss Leaders n'est responsable, dans les limites légales, que des dommages causés intentionnellement ou par négligence grave.
- 8.2.** Toute responsabilité pour négligence légère, dommages indirects ou consécutifs est exclue. Les dispositions légales impératives en matière de responsabilité, notamment en cas de dommages corporels et dans le domaine de la consommation, restent réservées.
- 8.3.** Pour l'activité professionnelle des conseillers et conseillères reconnus, seule la personne concernée est responsable, à l'exclusion de Swiss Leaders.

9. Protection des données

Les dispositions de la [Déclaration de confidentialité](#) de Swiss Leaders s'appliquent.

10. Droits d'auteur et utilisation des documents

- 10.1.** Tous les documents, publications, contenus de formation et logos sont protégés par le droit d'auteur.
- 10.2.** Toute transmission ou utilisation commerciale n'est autorisée qu'avec l'accord écrit préalable.

11. Modification des CG

- 11.1.** Swiss Leaders peut adapter ces CG à tout moment. Les statuts en vigueur prévalent en principe sur les CG.
- 11.2.** Les modifications sont communiquées de manière appropriée et sont considérées comme acceptées sauf opposition écrite dans les 30 jours. En cas d'opposition, les anciennes CG restent applicables, sauf accord contraire.

12. Droit applicable et for juridique

12.1. Seul le droit suisse est applicable.

12.2. Le for juridique est le siège de Swiss Leaders ou le domicile légal de la partie défenderesse, sauf disposition impérative contraire. Pour les contrats avec des consommatrices et consommateurs, les dispositions impératives sur le for du droit suisse s'appliquent.